



Unéo ENGAGEMENT

*Des garanties référencées par le ministère des Armées,
réservées aux personnels éligibles et à leur famille*

Unéo, MGPEt GMF
sont membres d'**UNEOPOLE**
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle des
FORCES ARMÉES

RÉFÉRENCÉE MINISTÈRE DES ARMÉES

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES



POURQUOI CHOISIR UNÉO ?

Près de 90 % des **militaires en activité de service** ont choisi la Mutuelle pour eux et leur famille.

Les délégués et administrateurs de la Mutuelle sont **issus de la diversité de la communauté militaire** et décident dans l'intérêt des personnes protégées.

La Mutuelle est référencée depuis 2011 par le ministère des Armées.

La Mutuelle s'attache à apporter des solutions concrètes, afin que chaque adhérent puisse choisir **la protection la plus adaptée**, en fonction de sa situation, de ses besoins, du budget qu'il souhaite y consacrer.

Un accès pour tous à une **protection sociale de qualité**, solidaire et globale : santé, prévoyance, prévention et accompagnement social.

Des tarifs calculés au plus juste pour préserver l'intérêt à court terme de chaque adhérent et pérenniser à plus long terme un système entièrement et uniquement dédié à la communauté défense.

Des services en santé et en prévoyance pour **limiter vos frais et faciliter l'accès aux bons professionnels**, au bon endroit et au prix juste.

Les conseillers Unéo à votre contact dans les unités militaires sont **non commissionnés**.

PROTÉGER CEUX QUI ONT FAIT LE CHOIX DE PROTÉGER LES AUTRES

**Forte d'une double appartenance militaire et mutualiste,
Unéo s'engage au quotidien à garantir à la communauté défense
une protection de qualité pour tous, y compris aux plus fragiles,
à des prix justes dans la durée.**

Unéo a été créée par et pour les militaires, ses délégués et administrateurs sont issus de la diversité militaire et décident dans l'intérêt des personnes protégées. La Mutuelle vous propose une protection sociale de qualité, solidaire et globale, qui associe santé et prévoyance, prévention et accompagnement social, au prix juste. **Des garanties complètes, qui prennent en compte les spécificités du métier de militaire.** En complément, Unéo met à votre disposition des services pour limiter les frais de santé et faciliter à tous l'accès aux bons professionnels, au bon endroit. Aujourd'hui, près de 90 % des militaires en activité de service lui font confiance.

La Mutuelle des forces armées à la hauteur des exigences de la communauté défense

Référencée une première fois de 2011 à 2017, le ministère des Armées a renouvelé pour sept ans sa confiance à Unéo, pour la protection sociale complémentaire de la communauté défense. Dans le cadre de ce référencement, Unéo propose des garanties spécifiques, dédiées à la communauté défense, qui reposent sur deux grands principes :

- envisager la santé et la prévoyance comme un tout indissociable ;
- proposer une offre évolutive, que vous pouvez configurer en fonction de votre situation, de vos besoins et du budget que vous souhaitez y consacrer.

Ainsi, vous pourrez choisir, parmi les **quatre garanties santé** proposées¹, celle qui vous correspond le mieux et, parmi les **quatre garanties prévoyance**, celle la plus adaptée à votre situation.

(1) La garantie Santé-Internationale n'est pas référencée, mais répond aux exigences du cahier des charges du ministère des Armées. (2) Seuls les militaires en activité et les titulaires d'une solde de réserve, les agents militaires ou civils du ministère des Armées détachés ou mis à disposition auprès d'autres ministères, établissements publics ou collectivités, les agents en disponibilité, en congé parental et en congé sans traitement, les élèves des écoles des armées et de la gendarmerie et les agents titulaires (fonctionnaires) actifs, les ouvriers d'État, les agents non titulaires de droit public (contractuels) actifs et les stagiaires (pré-titularisation) peuvent être couverts par les garanties prévoyance. (3) Y compris les agents militaires détachés ou mis à disposition auprès d'autres ministères, établissements publics ou collectivités et les agents en disponibilité, en congé parental et en congé sans traitement. (4) Adhésion soumise au respect des conditions fixées par les statuts d'Unéo et la notice d'information du contrat collectif facultatif Unéo-Engagement. (5) Sous le régime social du membre participant, de son conjoint, de son concubin ou de son partenaire pacsé. (6) Y compris les agents civils du ministère des Armées détachés ou mis à disposition auprès d'autres ministères, établissements publics ou collectivités et les agents en disponibilité, en congé parental et en congé sans traitement.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES GARANTIES ?²

Si vous êtes militaire

Les militaires en activité³

Les titulaires d'une solde de réserve

Les militaires pensionnés

Les élèves des écoles des armées et de la gendarmerie

Les veufs(ves), orphelins des militaires et anciens militaires décédés, titulaires d'une pension militaire de retraite

Si vous êtes civil de la Défense

Les agents titulaires (fonctionnaires) et non titulaires de droits publics (contractuels)⁶

Les ouvriers d'État

Les stagiaires (pré-titularisation)

Les retraites (actuels et futurs)

Les veuf(ve)s, orphelins des fonctionnaires, stagiaires, contractuels, ouvriers d'état et retraités décédés

Et leurs ayants droit⁴

Leur conjoint non séparé de corps judiciairement ou non divorcé ou partenaire d'un Pacs ou concubin

Leurs enfants âgés de moins de 18 ans⁵

Leurs enfants âgés de moins de 28 ans poursuivant leurs études ou sous contrat d'alternance

Leurs enfants atteints d'une infirmité sans limite d'âge et percevant l'allocation pour adulte handicapé (AAH)

Protéger la Nation et leurs concitoyens est l'engagement quotidien dont s'acquittent avec dévouement les forces de la communauté sécurité-défense. C'est pour leur témoigner une reconnaissance à la hauteur de leur engagement que la mutuelle Unéo, la mutuelle MGP et GMF se sont unies au sein d'**UNEOPOLE**. Ensemble, ces trois acteurs référents de l'économie sociale et solidaire s'engagent à assurer durablement la protection et les conditions de vie des membres de la communauté sécurité-défense en leur apportant des solutions plus spécifiques et plus justes.

Protéger ceux qui nous protègent, rassurer ceux qui nous rassurent : telle est notre mission.

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

UNÉO-ENGAGEMENT, DES GARANTIES COMPLÈTES ET ÉVOLUTIVES

Afin que chaque membre de la communauté défense puisse choisir — en fonction de sa situation, de ses besoins, du budget qu'il souhaite y consacrer — la protection, liant de façon indissociable santé et prévoyance¹, qui lui convient le mieux, la Mutuelle vous propose Unéo-Engagement. **Elle se compose de quatre garanties santé et de quatre garanties prévoyance, référencées par le ministère des Armées (à l'exception de la garantie Santé-Internationale).** Ainsi, c'est vous qui choisissez, pour vous et votre famille, la combinaison santé + prévoyance qui vous correspond².

Unéo-Engagement Santé

Choisissez, parmi les quatre garanties proposées, celle qui convient le mieux à vos besoins et à ceux de votre famille.

SANTÉ
OBJECTIF 1

SANTÉ
OBJECTIF 2

SANTÉ
OBJECTIF 3

SANTÉ
INTERNATIONALE³

Des remboursements de frais de santé qui couvrent vos dépenses dans les principaux postes de soins : médecine courante, hospitalisation, pharmacie, optique, dentaire, prévention.



Unéo-Engagement Prévoyance

Quatre garanties au choix qui prennent en compte les risques de votre métier et vous aident à maintenir un revenu en cas d'incapacité à servir ou d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès. Quatre niveaux de protection :

PRÉVOYANCE
POSITION A

PRÉVOYANCE
POSITION A+

PRÉVOYANCE
POSITION B

PRÉVOYANCE
POSITION B+

Incapacité à servir/incapacité de travail

Des indemnités mensuelles en cas de perte de revenu suite à un placement en position de non-activité en raison :

- de congé statutaire, soit de longue maladie, soit de longue durée pour maladie pour les militaires ;
- de congé maladie ordinaire, de congé de longue maladie ou de congé de longue durée pour maladie pour les civils de la défense.

Décès/invalidité permanente et absolue

Un capital versé quelle que soit la cause (maladie ou accident).

Invalidité permanente

Une rente mensuelle versée en cas de reconnaissance de l'invalidité permanente.

Invalidité permanente

Une rente mensuelle versée en cas de reconnaissance de l'invalidité permanente.

(1) Les garanties prévoyance ne sont ouvertes qu'aux militaires en activité, aux militaires titulaires d'une solde de réserve, aux agents titulaires (fonctionnaires) actifs, aux ouvriers d'État, aux agents non titulaires de droit public (contractuels) actifs et aux stagiaires (pré-titularisation).

(2) Les garanties sont ouvertes dans les conditions et limites prévues par les notices d'information Unéo-Engagement pour les militaires et leur famille et pour les civils de la Défense et leur famille.

(3) La garantie Santé-Internationale est non référencée, mais répond aux exigences du cahier des charges du ministère des Armées.

DES SERVICES...



... QUI VOUS AIDENT À MAÎTRISER VOTRE BUDGET...

- **Des soins de qualité au prix le plus juste :** vous avez accès à des réseaux de soins de qualité, partout en France, pour réduire le reste à charge. Vous bénéficiez de tarifs négociés et encadrés dans 540 centres dentaires mutualistes¹, 790 établissements hospitaliers conventionnés² et auprès de 3 300 opticiens partenaires³.
- **Faire analyser** vos devis en optique et dentaire.
- **Avec Unéo-Avantages**, vous bénéficiez d'un coup de pouce pour vos achats au quotidien.

... ET VOUS SIMPLIFIENT LA VIE

- **La télétransmission :** rapidité de traitement des remboursements de vos frais de santé.
- **Le tiers payant :** évite l'avance des frais de santé.
- **Espace adhérent :** modifier, souscrire, s'abonner, télécharger, comparer et simuler.

(1) Conventionnement Mutualité Française avec l'Union Réseau national des centres de santé mutualistes.

(2) Conventionnement avec la Fédération nationale de la Mutualité Française.

(3) Appartenant au réseau Santéclair.



PRÉVENTION

Une politique de prévention orientée sur trois sujets essentiels pour la santé du militaire et de sa famille :

- Le sommeil et l'hygiène de vie.
- La santé psychique.
- La femme et le cancer.

Et pour vous aider à prendre en main votre santé :

- Des informations et conseils santé (dont l'espace dédié à la prévention sur le site Internet).
- Des échanges avec des experts.
- Le remboursement de nombreux actes de prévention.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Avec le fonds social Unéo, doté grâce aux excédents de la Mutuelle et dédié aux plus fragiles, vous pouvez bénéficier, de manière exceptionnelle et ponctuelle :

- De la prise en charge de frais de santé importants (sur étude de dossier).
- D'aides financières en cas de décès (sur étude de dossier).
- D'aides financières en cas de naissance (sur étude de dossier).

En outre, vous pouvez bénéficier de réduction ou exonération de cotisations

(à partir du 3^e enfant, pour les pupilles de l'État/de la Nation, pour les enfants handicapés mineurs, pour les orphelins, pour les veuves/veufs)¹.

Vous avez également la possibilité d'adhérer à une mutuelle militaire d'accompagnement social : la Caisse Nationale du Gendarme (CNG), la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) ou la Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA).

(1) Dans les conditions prévues par les Notices d'information Unéo-Engagement.

UNÉO-CIBLAGE À CONJUGUER AVEC UNÉO-ENGAGEMENT

Pour ceux qui veulent être toujours mieux protégés, Unéo propose des garanties complémentaires pour renforcer leur protection en santé et en prévoyance¹.

(1) Voir règlement mutualiste Unéo-Ciblage.

DES SERVICES QUI VOUS SIMPLIFIENT LA VIE

DES DÉMARCHES DE REMBOURSEMENT FACILITÉES

Votre Mutuelle vient compléter les remboursements de la Sécurité sociale, en contrepartie d'une cotisation. Elle vous apporte ainsi une prise en charge totale ou partielle des frais de santé engagés. En cas de prise en charge partielle, vous avez un reste à charge.



À NOTER > Si vous êtes civil, vous êtes affilié à une caisse de Sécurité sociale en fonction de votre activité professionnelle.

(1) Sous réserve de la mise en place du système de télétransmission entre votre caisse de Sécurité sociale et Unéo.

DES SERVICES EN LIGNE ADAPTÉS

Depuis votre espace adhérent, sur le site groupe-uneo.fr, vous pouvez...

Consulter

- Vos relevés de prestations.
- Vos plafonds forfaitaires.
- Vos contrats.
- Les professionnels de santé les plus proches de chez vous conventionnés avec Unéo.
- **Et aussi...**
- Votre magazine trimestriel Être Unéo.
- La liste des délégués et les adresses des agences Unéo les plus proches de chez vous.
- Les offres d'emploi Unéo.

Modifier

- Votre adresse.
- Vos numéros de téléphone.
- Votre adresse électronique.
- Votre mot de passe.
- Votre caisse de Sécurité sociale.
- Votre grade.
- Vos coordonnées bancaires.
- Votre pays d'affectation ou de résidence...

LE TIERS PAYANT



C'est un service proposé par votre Mutuelle, qui vous dispense de régler vous-même l'avance des frais de santé.

Sans le tiers payant : vous réglez immédiatement le professionnel de santé. La Sécurité sociale et votre complémentaire santé vous remboursent ensuite les frais engagés.

Avec le tiers payant : vous pouvez être dispensé de régler immédiatement le professionnel de santé.

- Avec le tiers payant partiel, vous payez uniquement la part des frais non pris en charge par la Sécurité sociale.
- Dans le cas du tiers payant total, vous n'avez aucun frais à avancer (en dehors du reste à charge).

Pour bénéficier du tiers payant, vous devez présenter votre carte mutualiste au professionnel de santé.

Tous les professionnels de santé conventionnés avec Unéo pratiquent le tiers payant.

Date limite pour vos remboursements

Vous disposez d'un **délai de deux ans** pour demander le remboursement de prestations ou le versement d'une aide à partir de la date de l'événement qui y donne naissance soit, pour les demandes de remboursement de frais de santé, à compter de la date du remboursement de la Sécurité sociale ou, à défaut, de la date de la facture acquittée.

Toute demande doit être accompagnée de pièces justificatives.

► Vous bénéficiez de la télétransmission (procédure d'échange de données informatisées)

- Envoyez la copie de votre attestation de carte Vitale (et de celles de vos bénéficiaires) à l'adresse **Unéo – Service Fichier – 48, rue Barbès – 92544 Montrouge Cedex**
- Envoyez la facture détaillée et acquittée du professionnel de santé à l'adresse **Unéo – service Prestations santé** pour :
 - une hospitalisation ;
 - la pharmacie non remboursable ;
 - les actes non pris en charge par la Sécurité sociale et compris dans votre garantie (ex. : ostéopathe, etc.).

► Vous ne bénéficiez pas de la télétransmission

- Envoyez à l'adresse **Unéo – Service Prestations santé 48, rue Barbès – 92544 Montrouge Cedex** les documents suivants :
 - le relevé de paiement de la Sécurité sociale, sur lequel vous aurez inscrit votre numéro d'adhérent ;
 - la facture détaillée et acquittée du professionnel de santé précisant le montant réglé, la date des soins effectués et les nom et prénom du bénéficiaire des soins.

Pour les soins ci-dessous, la facture doit aussi préciser les informations suivantes :

- hospitalisation médicale ou chirurgicale : original de la facture acquittée ou attestation du règlement du Trésor public, accompagné de l'avis des sommes à payer ou du bordereau de facturation ;
- optique : code LPPR indiquée sur l'ordonnance ou la facture ;
- dentaire : la nature et le code CCAM des actes pratiqués ainsi que le numéro de la dent pour les prothèses et implants dentaires ;
- appareillage : le détail de l'ensemble des frais ;
- pharmacie non remboursable : copie de l'ordonnance.

Vous abonner

- Aux alertes de relevés de prestations.

Si vous êtes abonné à l'alerte de relevés de prestations, un e-mail vous informe que votre relevé de remboursement est disponible dans votre espace adhérent.

Télécharger

- Les demandes de souscription aux garanties optionnelles Unéo-Soutien et Unéo-Ciblage.
- Les documents administratifs en cas de changement de situation, déclaration de bénéficiaires...
- Les documents réglementaires (statuts, règlement mutualiste...).
- Les documents d'information (dépliants, guides...).

Simuler votre cotisation

- Pour un changement ou pour un ajout de garantie.
- Pour l'ajout d'un bénéficiaire.

Pour vous connecter à votre espace adhérent, indiquez votre adresse e-mail et votre mot de passe.

Posez vos questions par le formulaire de contact pour un traitement rapide de votre demande.

LES ENGAGEMENTS UNÉO

SANTÉ

Une prise en charge
dès la souscription

Aucun délai de carence

Aucun questionnaire de santé

Aucune avance de frais¹

Des remboursements **en 48 h²**

Des services pour **maîtriser
votre reste à charge**

La consultation de vos
remboursements en ligne

PRÉVOYANCE

Aucune exclusion
pour les risques liés au métier
de militaire

Une protection immédiate
en cas d'accident

Des formalités médicales **allégées**

Des garanties claires, lisibles
et complètes **pour vous protéger
selon votre choix**

Une protection de **votre vie
professionnelle comme
de votre vie personnelle**

(1) Sous réserve de présentation de la carte d'adhérent mutualiste de tiers payant auprès d'un professionnel de santé conventionné.

(2) En cas d'utilisation de la carte Vitale et de la mise en place de la télétransmission santé entre la caisse de Sécurité sociale et Unéo.



UNÉO-ENGAGEMENT SANTÉ¹

Vous êtes membre de la communauté défense ? Vous souhaitez, pour vous et votre famille, une protection spécifique ?

Vous et votre famille avez besoin d'une protection adaptée à votre vie professionnelle et personnelle. Unéo-Engagement Santé, ce sont des garanties référencées par le ministère des Armées, pour vous offrir une protection de qualité au meilleur coût. Choisissez, parmi les quatre formules proposées, celle qui correspond le mieux à votre situation, à vos besoins et au budget que vous souhaitez y consacrer. Vous êtes affecté ou vous résidez à l'étranger, la garantie Santé-Internationale vous protège où que vous soyez.



SANTÉ-OBJECTIF 1



SANTÉ-OBJECTIF 2



SANTÉ-OBJECTIF 3



SANTÉ-INTERNATIONALE²

Ces garanties santé sont indissociables des garanties Unéo-Engagement Prévoyance³.

(1) Le détail des garanties est précisé dans la notice d'information afférente. (2) Garantie non référencée, qui répond aux exigences du cahier des charges du ministère des Armées.

(3) Sont éligibles à Unéo-Engagement Prévoyance les militaires en activité et les titulaires d'une solde de réserve, les agents militaires ou civils de la défense détachés ou mis à disposition auprès d'autres ministères, établissements publics ou collectivités et les agents en disponibilité, en congé parental et en congé sous traitement, les élèves des écoles des Armées et de la Gendarmerie, les agents titulaires (fonctionnaires) actifs, les ouvriers d'état, les agents non titulaires de droit public (contractuels) actifs et les stagiaires (pré-titularisation).



UNÉO-ENGAGEMENT PRÉVOYANCE¹

Vous êtes membre de la communauté défense ? Vous souhaitez préserver votre sécurité financière et celle de votre famille ?

Parce que les conséquences d'un accident ou d'une maladie peuvent être lourdes à financer, Unéo vous invite à découvrir Unéo-Engagement Prévoyance. Des garanties référencées par le ministère des Armées pour vous aider à vous protéger, vous et votre famille, en cas de décès ou d'invalidité et maintenir votre niveau de vie en cas de longue maladie.

Choisissez, parmi les quatre formules proposées, celle qui correspond le mieux à votre situation, à vos besoins et au budget que vous souhaitez y consacrer.



PRÉVOYANCE-POSITION A



PRÉVOYANCE-POSITION A+



PRÉVOYANCE-POSITION B



PRÉVOYANCE-POSITION B+

Ces garanties prévoyance² sont indissociables des garanties Unéo-Engagement Santé.

(1) Le détail des garanties est précisé dans la notice d'information afférente. (2) Sont éligibles à Unéo-Engagement Prévoyance les militaires en activité et les titulaires d'une solde de réserve, les agents militaires ou civils de la défense détachés ou mis à disposition auprès d'autres ministères, établissements publics ou collectivités et les agents en disponibilité, en congé parental et en congé sous traitement, les élèves des écoles des Armées et de la Gendarmerie, les agents titulaires (fonctionnaires) actifs, les ouvriers d'état, les agents non titulaires de droit public (contractuels) actifs et les stagiaires (pré-titularisation).

UNÉO-SOUTIEN

*Des garanties pour vous soutenir
et vous accompagner au quotidien,
vous et votre famille.*

Proposées de façon facultatives et en complément de vos garanties Unéo-Engagement, les garanties Unéo-Soutien ont été pensées pour vous soutenir, vous et votre famille, à des moments importants de votre vie, vous offrir des services utiles pour faire face aux imprévus dans la vie de tous les jours et vous accompagner en cas de perte d'autonomie.

Dans votre vie professionnelle comme dans votre vie personnelle, Unéo-Soutien vous accompagne avec cinq garanties :

AUTONOMIE

*Préservez votre avenir
et celui de vos proches
en cas de perte d'autonomie.*

RAPATRIEMENT/ ASSISTANCE

*Des services d'assistance adaptés
à chaque situation de vie.*

PASS OPTIMONDE

*Lors de courts séjours à l'étranger,
renforcez votre protection
hors des frontières.*

RENFORT ARMÉO

*Une protection renforcée
pour faire face à la perte d'autonomie.*

UNÉO PAQUO

*La protection de la personne et des biens
dédiée aux militaires logés en caserne.*

UNÉO-SOUTIEN

AUTONOMIE¹

La protection qui vous accompagne, vous et votre famille en cas de perte d'autonomie suite à un accident ou une maladie, dans l'exercice de vos fonctions ou dans votre vie personnelle.

Préserver votre avenir en cas de perte d'autonomie

- Versement d'une rente mensuelle à vie de 300€, exonérée d'impôt sur le revenu, en cas de dépendance totale.
- Un service d'écoute, d'information et d'accompagnement, spécialisé sur les sujets de la dépendance : renseignements sur les conditions de maintien à domicile, information sur les aides légales et leurs conditions d'accès...
- Des services d'assistance : auxiliaires de vie, aide ménagère, livraison de courses, téléassistance...

RAPATRIEMENT/ASSISTANCE²

Des services accessibles dès l'adhésion pour vous et votre famille, adaptés à chaque situation de vie : au quotidien, en cas d'hospitalisation imprévue, de passage à la vie civile, de mobilité géographique ou de départ en OPEX, OPINT ou Mission de courte durée...

Vous soutenir, vous et votre famille, dans les moments importants de votre vie

- **Rapatriement en cas de décès d'un proche :** Organisation et prise en charge de votre retour en cas de décès ou décès imminent d'un proche (conjoint, frère, sœur, père, mère) jusqu'au lieu des obsèques.
- **Mobilité géographique :** Mise en relation avec des professionnels du déménagement, aide au nettoyage du logement que vous quittez, aide à la recherche d'un emploi pour votre conjoint...
- **Passage à la vie civile :** Aide au retour à l'emploi en cas de réforme, de passage dans la vie civile ou fin d'activité de service.

Vous rendre service au quotidien

- **Hospitalisation imprévue ou immobilisation imprévue au domicile :** Mise en place de services d'assistance à domicile en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation imprévues (dispositif renforcé si le militaire est en OPEX/OPINT/Mission de courte durée) : aide ménagère, livraison des courses, garde d'enfants, conduite à l'école, prise en charge des animaux domestiques...
- **Assistance domestique :** Faire face à un problème lié au domicile (panne d'électricité, panne de chauffage, fuite d'eau etc.).
- **Information médicale :** Service d'assistance téléphonique 7j/7 et 24h/24 liés à la maternité, aux troubles du sommeil, à la gestion du stress, à une pré ou post-hospitalisation...

(1) Le contrat Autonomie est assurée par Mutex. Une garantie assistance assurée par IMA Assurances et une garantie Service d'écoute, d'information et d'orientation sont incluses dans le contrat Autonomie. Les conditions de ces garanties sont détaillées dans les notices d'information afférentes.

(2) La garantie Rapatriement/Assistance est assurée par IMA Assurances, dont les conditions sont définies dans la notice d'information afférente.

UNÉO-SOUTIEN

PASS OPTIMONDE¹

À l'étranger, une hospitalisation imprévue ou un accident peuvent coûter cher. Avec le Pass Optimonde, Unéo vous propose des services pour accompagner vos déplacements personnels, en cas d'Opex ou mission de courte durée.

Bien vous protéger partout où vous allez

- Organisation et prise en charge de votre rapatriement sanitaire ou de votre transfert sanitaire en cas d'accident corporel ou maladie soudaine et imprévisible.
- Paiement de vos frais médicaux hospitaliers restant à charge jusqu'à 100 000 € en cas d'accident corporel ou maladie soudaine et imprévisible.
- Avance intégrale de vos frais médicaux hospitaliers en cas d'accident corporel ou maladie soudaine et imprévisible.
- Des services d'assistance 7 j/7, 24 h/24.

Conjuguer les avantages au pluriel

- Protection à l'étranger en cas d'accident lié à une pratique sportive².
- Prise en charge au premier euro sur les frais médicaux et chirurgicaux hospitaliers.
- Couverture dès la souscription.
- Protection partout dans le monde.
- Des tarifs simples et attractifs. La zone géographique n'influence pas le montant de votre cotisation.

RENFORT ARMÉO³

Pour mieux vous protéger, vous et votre famille, des conséquences de la perte d'autonomie suite à un accident ou une maladie, Unéo vous propose, en complément de la garantie Arméo, une protection complète qui vous aidera à faire face financièrement dès la reconnaissance de l'état de dépendance (dès GIR 3).

Vous garantir une rente mensuelle en cas de perte d'autonomie totale

- En cas de dépendance totale : versement d'une rente mensuelle à vie de 300 à 2 000 €, exonérés d'impôt sur le revenu ;
- En cas de dépendance partielle : versement d'une rente à hauteur de 50 % de la rente souscrite.

Vous accompagner, au quotidien

- Un « capital aménagement du domicile », en option, versé en une seule fois, afin de réduire le coût des travaux et faciliter le maintien au domicile.

UNÉO PAQUO⁴

La protection de la personne et des biens, destinée aux militaires logés en caserne ou en meublé mis à disposition par l'armée ou la gendarmerie.

Vous protéger personnellement

- Protégez vos actes avec la garantie responsabilité civile personnelle ou d'occupant.
- Assurez votre défense en cas de poursuite pénale à votre rencontre ou de recours à exercer à l'encontre d'un tiers.

Protéger vos biens

- En cas de vol subi à la suite d'une agression hors de l'enceinte militaire ou en cours de permission.
- En cas de vol, incendie, dégât des eaux...

(1) La garantie Pass Optimonde est assurée par IMA Assurances. Voir le détail et les conditions dans la notice d'information du partenaire.

(2) À l'exclusion de la pratique sportive à titre professionnel ou dans le cadre d'une compétition.

(3) Le contrat Renfort Arméo est assuré par Mutex. Voir le détail et les conditions dans la notice d'information du partenaire.

(4) Dans les conditions et limites des dispositions contractuelles définies par notre partenaire GMF. Contrat assuré par LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés et sa filiale GMF ASSURANCES et distribué par Unéo.

UNÉO-CIBLAGE¹

***Des garanties individuelles pour
renforcer votre protection et répondre
aux besoins de chacun***

À conjuguer avec Unéo-Engagement ou à choisir directement.

Afin que chaque membre de la communauté défense puisse choisir en fonction de sa situation, de ses besoins, de son budget la solution qui complète le mieux sa protection santé et prévoyance, la Mutuelle propose Unéo-Ciblage.

Vous pouvez choisir la ou les garanties santé ainsi que la ou les garanties prévoyance qui vous correspond(ent) le mieux.

L'adhésion aux garanties Unéo-Ciblage est individuelle afin de répondre aux besoins particuliers de chaque membre de la famille.

(1) Le détail des garanties Unéo-Ciblage, de ses conditions d'octroi et des limites dans lesquelles les prestations sont accordées figure dans le Règlement mutualiste Unéo-Ciblage.



UNÉO-CIBLAGE SANTÉ

La Mutuelle propose Unéo-Ciblage Santé afin que chaque membre de la communauté défense puisse choisir, en fonction de sa situation, de ses besoins, de son budget, la solution, qui complète le mieux sa protection. Vous pouvez choisir individuellement pour vous et chacun des membres de votre famille une à trois garanties.

MILITAIRES & SPORTIFS

Une protection renforcée pour être opérationnel en toutes circonstances.

OPTIQUE & DENTAIRE

Une protection renforcée afin de répondre aux besoins de chaque membre de votre famille pour les soins onéreux.

HONORAIRES & HOSPITALISATION

Améliorer la prise en charge des dépassements d'honoraires et être plus serein en cas d'hospitalisation.

UNÉO-CIBLAGE SANTÉ



UNÉO-CIBLAGE PRÉVOYANCE

La Mutuelle propose Unéo-Ciblage Prévoyance pour vous aider à maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille en cas d'invalidité, de décès et de maladie.

PRÉVOYANCE MILITAIRE

Un soutien financier, adapté au risque de votre métier, pour maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille en cas de décès ou d'invalidité, dans l'exercice de votre métier comme dans votre vie personnelle.

PRÉVOYANCE PERSONNELLE

Un soutien financier pour vous aider à maintenir votre niveau de vie et celui de votre famille en cas de décès ou d'invalidité.

REVENU MILITAIRE PRIMES

Une protection pour compenser la perte de revenus en cas de congé maladie, congé du blessé ou inaptitude médicale au travail.

REVENU MILITAIRE EXTENSION 95%

Une protection pour compenser la perte de revenus en cas de congé maladie, congé du blessé ou inaptitude médicale au travail.

OPTION MAINTIEN DE REVENUS

Une protection spécifique, réservée aux civils, pour compenser la perte de revenus en cas de maladie empêchant toute activité.

PRÉVOYANCE UNÉO-CIBLAGE

LES GARANTIES UNÉO EN UN COUP D'ŒIL¹

*Une protection pour tous et pour chacun,
en fonction de sa situation personnelle et professionnelle*

(1) Les conditions et le détail des garanties sont définies dans les documents contractuels en vigueur.

LES GARANTIES UNÉO EN UN COUP D'ŒIL¹

*Une protection pour tous et pour chacun,
en fonction de sa situation personnelle et professionnelle*

(1) Les conditions et le détail des garanties sont définies dans les documents contractuels en vigueur.

UNÉO-RÉFÉRENCE

Les garanties socle dédiées à la communauté défense,
complètes et adaptées à chaque situation de vie

UNÉO-ENGAGEMENT

Les garanties référencées par le ministère des Armées,
réservées aux personnels éligibles et à leur famille

**GARANTIES
RÉFÉRENCÉES**
PAR LE MINISTÈRE
DES ARMÉES

UNÉO-INTERNATIONAL

Les garanties pour les membres
de la communauté défense,
affectés ou résidents à l'étranger

UNÉO-CIBLAGE

Les garanties individuelles pour renforcer sa protection et répondre aux besoins
de chacun, à conjuguer avec Unéo-Engagement, Unéo-Référence
ou Unéo-International (hors santé), ou à choisir directement⁸.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
Être à vos côtés quand vous en avez le plus besoin

(1) Garantie Maintien d'autonomie/dépendance et décès (Arméo), assurée par Mutex incluant de l'assistance assurée par IMA Assurances et un service Arméo Plus proposé par DOMPLUS.

(2) Assurée par IMA Assurances.

(3) Garantie non référencée, qui répond aux exigences du cahier des charges du ministère des Armées.



UNÉO-SOUTIEN

Des garanties facultatives⁴ afin de protéger les membres de la communauté défense :

- Autonomie⁵
- Rapatriement/assistance²
- Pass Optimonde²
- Renfort Arméo⁶
- Unéo PAQUO⁷.

SANTÉ – 1 À 3 GARANTIES AU CHOIX⁹ :



REVENU – 3 GARANTIES AU CHOIX :



UNÉO-PRÉVENTION

Pour vous aider à prendre en main votre santé

(4) Le bénéfice de ces garanties est soumis aux conditions définies dans les documents contractuels afférents. (5) Assurée par Mutex, incluant une garantie assistance dépendance assurée par IMA Assurances et un service d'écoute, d'information et d'orientation proposé par DOMPLUS. (6) Assurée par Mutex. (7) Unéo PAQUO est une garantie assurée par la GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés et sa filiale GMF ASSURANCES et distribuée par Unéo. (8) Dans les conditions du Règlement mutualiste Unéo-Ciblage. (9) En complément d'une complémentaire santé solidaire et responsable. (10) La garantie Revenu-Militaire Extension 95 % n'est pas compatible avec Unéo-Référence ni Unéo-International. (11) Contrat assuré par La Sauvegarde.

ÊTRE PRÉSENT À VOS CÔTÉS

Unéo est implantée sur le terrain avec ses conseillers mutualistes qui assurent tous les ans plus de 8 000 permanences dans les unités militaires réparties sur plus de 800 sites.



UNE PRÉSENCE RAPPROCHÉE

Dans le cadre d'UNÉOPÔLE, la mutuelle Unéo s'est organisée pour élargir l'accueil et l'information de ses adhérents. Vous pouvez trouver des réponses sur votre protection santé et prévoyance aussi bien auprès des conseillers mutualistes Unéo que dans les 370 agences GMF réparties sur l'ensemble du territoire.

RESTEZ EN CONTACT



Dans les unités militaires

Rencontrez, échangez avec votre conseiller mutualiste Unéo.



Au 0970 809 000

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Appelez votre conseiller mutualiste pour bénéficier d'une étude personnalisée.
Appel non surtaxé



groupe-uneo.fr

Rendez-vous dans votre espace personnel sécurisé :

consultation du détail de vos remboursements, gestion de vos données personnelles, liste des adresses des agences Unéo, questions par e-mail...



Unéo – 48 rue Barbès – 92544 Montrouge Cedex

Pour vos demandes de changement de situation, vos remboursements, devis, en indiquant votre numéro d'adhérent.



Depuis un téléphone portable au 06 31 12 31 12

Pour toute question où que vous soyez en indiquant votre numéro d'adhérent dans votre message.

Prix d'un SMS : selon opérateur

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



[facebook.com/Groupe.Uneo](https://www.facebook.com/Groupe.Uneo)



twitter.com/mutuelle_uneo

Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 503 380 081, siège social 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex, assureur des garanties Unéo-Engagement et Unéo-Ciblage. **Mutex SA**, assureur des garanties Maintien d'autonomie/dépendance et décès (Arméo), Autonomie et Renfort Arméo, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 37 302 300 euros, régie par le Code des assurances, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 529 219 040, dont le siège social est situé 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon Cedex. Mutex est placée sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) dont le siège est situé 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9. **IMA Assurances**, assureur des garanties d'assistance, société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, siège social : 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le n° 481 511 632, soumise au contrôle de l'ACPR 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. **DOMPLUS**, partenaire en charge des services Arméo Plus et du service d'écoute, d'information et d'orientation, SAS au capital de 737 360 euros, immatriculée au RCS de Grenoble sous le n° 431 693 027, siège social : La Passerelle, 3, rue Roland Garros - 38320 Eybens. **LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés**, assureur de la garantie Unéo PAQUO, société d'assurance mutuelles, régie par le Code des assurances - 775 691 140 RCS Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES - Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9. **La Sauvegarde**, assureur de la garantie Option Maintien de Revenus, société anonyme d'assurance au capital de 38 313 200 euros entièrement versé, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 148, rue Anatole France - 92597 Levallois-Perret Cedex, immatriculée au RCS Nanterre sous le n° 612 007 674, soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9. **Caisse Nationale du Gendarme (CNG)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 784 442 873, dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge cedex. **Mutuelle Nationale Militaire (MNM)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 775 666 324, dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex. **Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 784 338 675, dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex. **Santéclair**, société anonyme au capital de 3 834 029 euros, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 428 704 977, ayant son siège social au 7 Mail Pablo Picasso - 44046 Nantes Cedex 1. **Horizon Lointain**, éditeur et exploitant du site uneo-avantages.fr, SARL au capital de 15 000 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 480356781, dont le siège social est situé 173, route du Cap Ferret, Le Canon - 33950 Lège-Cap-Ferret.

